



## TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° Siret 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

**FFRandonnée**   
Association affiliée

Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : [president@touretdetours.fr](mailto:president@touretdetours.fr)

Site web : [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre -  
64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382  
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux  
Garantie financière 8-10rue d'Astorg 75008 Paris

### NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

#### TREK DU CHAMBEYRON - UBAYE

du dimanche 30 juin au vendredi 5 juillet 2024

**COUT DU SEJOUR : 380 euros par personne (covoiturage non inclus environ 35 €)**

**Responsables du séjour : Daniel ROMAN - Martine GAUTIER - Gilles CHASTAN**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 1<sup>er</sup> MARS 2024**

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours.

**Nombre de participants** : 12 minimum et 16 maximum (selon possibilités d'hébergement)

**Déplacements** : covoiturage

**Date et durée du séjour** : Du dimanche 30 juin au vendredi 5 juillet 2024 - 6 jours / 5 nuits

**Hébergement** : 4 nuits en refuge et 1 nuit en hôtel

#### PROGRAMME DU TREK

**1<sup>er</sup> JOUR** - Départ de Crest DIMANCHE 30 JUIN à 7 H 00 - Trajet Crest / Fouillouse.

Randonnée Fouillouse - Refuge du Chambeyron

6 kms / 4 h / + 757 m / - 13 m / point haut 2623 m

**2<sup>ème</sup> JOUR** - Refuge du Chambeyron - Pointe Chauvet - Refuge du Chambeyron

6 kms / 4 h / + 672 m / - 672 m / point haut 3292 m

**3<sup>ème</sup> JOUR** - Refuge du Chambeyron - Refuge Campo Base par le col de la Gypièrre

12 kms / 4 h 30 / + 330 m / - 1320 m / point haut 2929 m

**4<sup>ème</sup> JOUR** - Refuge Campo Base - Col de Sautron - Larche

13 kms / 7 h / + 1060 m / - 860 m / point haut 2685 m

**5<sup>ème</sup> JOUR** - Larche - Fouillouse par les cols de Mallemort et du Vallonnet

13 kms / 6 h 40 / + 1060 m / - 860 m / point haut 2560 m

Trajet Fouillouse / Le Sauze et nuit à l'hôtel.

**6<sup>ème</sup> JOUR** - Trajet Le Sauze / St Pierre d'Argençon (repas) / Crest, arrivée vers 17 h.

Le programme peut être modifié sur décision du responsable ou des guides en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants. Les distances et dénivelés sont donnés à titre indicatif.

## PRIX DU SEJOUR 380 € par personne + covoiturage environ 35 €

### LE PRIX COMPREND :

- La pension complète en refuge ou hôtel
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «assistance voyageur» incluse avec votre licence.

### NE SONT PAS COMPRIS :

- Le repas de midi du jour du départ
- Le covoiturage à régler lors du séjour
- Les achats personnels
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

### INSCRIPTIONS :

**Contactez Daniel ROMAN - Tel 06 05 43 02 62**

Si disponibilité, Gabriel Magnon vous fera parvenir par mail :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.

Votre inscription deviendra définitive après signature et RENVOI DE CES 2 BULLETINS, ACCOMPAGNES d'un chèque (**acompte + assurance**) à l'ordre de TOUR ET DETOURS et adressé à : TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

→ **Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail.**

→ **Dans tous les cas, nous retourner le bulletin de souscription aux assurances signé (Annexe 11) même si vous n'y souscrivez pas, en cochant la case attestant que vous avez eu connaissance des conditions d'assurance.**

→ **L'ACOMPTE + EVENTUELLEMENT SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EN UN SEUL CHEQUE**

→ **Préciser le séjour concerné au dos des chèques ainsi que le nom des personnes concernées.**

### PAIEMENT :

- 1er acompte à l'inscription : 190 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription.

→ **Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.**

- Solde : 190 € au 1<sup>er</sup> MAI 2024

→ **PLUS SIMPLE** : Vous pouvez nous adresser vos 2 chèques en même temps que l'inscription, chaque chèque sera encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier !

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

- Annulation jusqu'au 30 AVRIL 2024 inclus : retenue du 1er acompte (190 €)
- Annulation après le 1<sup>er</sup> MAI 2024 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées.

### **→→→ SAUF :**

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.

➤➤➤ En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursable.

Fait à Crest, le 11 décembre 2024

Les Responsables du séjour :

Daniel Roman, Martine Gautier, Gilles Chastan

### **RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS**

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr)

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.

